

Mission :

Sous l'autorité du Délégué régional, le responsable du service partenariat et valorisation propose et met en oeuvre la politique de valorisation définie par le CNRS et selon les orientations retenues pour la circonscription. Il participe à la dynamique partenariale de la Délégation dans le cadre des contrats quadriennaux avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche et les industriels.

Activités :

- Définir les objectifs du service en lien avec la politique du CNRS et les orientations du Délégué régional
- Coordonner et animer les activités du service, évaluer les résultats
- Elaborer des indicateurs de suivi. Les analyser, définir et mettre en oeuvre des plans d'action
- Organiser la diffusion des informations auprès des unités
- Négocier des contrats de recherche, des contrats de collaboration avec les acteurs publics et les industriels, les mettre en place et assurer leur suivi
- Contribuer à l'animation des cellules « contrat » avec les établissements d'enseignement supérieur et de recherche dans le cadre des contrats quadriennaux
- Effectuer une veille sur les technologies et les potentialités de valorisation des projets des unités
- Assister et conseiller les unités dans leurs démarches de valorisation
- Effectuer une évaluation scientifique et financière des projets de valorisation en mobilisant les expertises internes et externes
- Alerter et conseiller le Délégué régional pour la gestion de dossiers complexes
- Piloter des projets de valorisation
- Traiter les dossiers complexes en lien avec les directions fonctionnelles du siège
- Contribuer aux réflexions nationales dans le domaine de la valorisation (réseau RSPV, ...)

Compétences :

- Connaissances dans un ou plusieurs domaines scientifiques des unités de la Délégation
- Connaissances générales de la réglementation afférente à la propriété intellectuelle
- Maîtrise des dispositifs régional, national et européen de recherche et d'enseignement supérieur
- Connaissance du dispositif institutionnel et financier des relations industrielles et de la valorisation de la recherche
- Savoir évaluer un résultat scientifique ou technique potentiellement valorisable
- Maîtrise de la gestion des procédures de délivrance des demandes de brevet
- Maîtrise des techniques de projet et d'encadrement d'équipe
- Maîtrise de la conduite de négociation
- Développer et entretenir des réseaux de correspondants et partenariats
- Maîtrise des techniques de communication écrite et orale
- Savoir rendre compte et alerter

Contexte de travail

La Délégation apporte un appui à la gestion d'une centaine de structures de recherche. L'activité contractuelle se densifie : ANR, Europe, industrie ... Le responsable recruté, avec une équipe de 7 personnes, accompagne les projets des unités - contrats de recherche, propriété intellectuelle, transfert de technologie

Mission :

L'animateur de la cellule stratégique de cette direction fonctionnelle a pour missions d'évaluer les déclarations d'inventions et les demandes de soutien au transfert, de réaliser des études économiques et d'assurer une veille technologique et stratégique de la politique industrielle.

Activités :

- Evaluer les déclarations d'inventions : en assurer l'expertise, le conseil et la validation.
- Suivre l'évolution des déclarations d'inventions validées pour le dépôt de brevet.
- Effectuer une évaluation scientifique, économique et financière des dossiers de demandes de soutien au transfert.
- Attribuer les moyens humains et/ou financiers en fonction de l'évaluation effectuée et de la validité technique du brevet
- Exercer une veille technologique et stratégique de la politique industrielle.
- Informer les acteurs internes et des partenaires externes sur les réglementations et les procédures de la valorisation.
- Etablir des études technico-économiques sectorielles de la valorisation de la recherche académique
- Conseiller le directeur de la politique industrielle dans le domaine de la valorisation de la recherche.
- Entretenir et animer les relations avec la direction scientifique.

Compétences :

- Connaissance générale d'un ou plusieurs domaines scientifiques.
- Connaissance générale des aspects juridiques, financiers et contractuels de la recherche
- Connaissance générale de la réglementation afférente au droit de la propriété intellectuelle
- Maîtrise de l'organisation de la recherche au niveau national et international
- Maîtrise des domaines scientifiques et technologiques de l'établissement.
- Maîtrise du dispositif institutionnel et financier des relations industrielles et de la valorisation de la recherche.
- Evaluer un résultat scientifique ou technique potentiellement valorisable par rapport à son environnement économique
- Maîtriser la gestion des procédures de délivrance et de défense de demandes de brevet.
- Maîtriser les techniques de conduite de projet
- Maîtriser la conduite de négociations
- Développer et entretenir des réseaux de communication et des partenariats
- Présenter un dossier scientifique ou technique sous une forme adaptée
- Mobiliser et coordonner des ressources et des compétences internes et externes à l'établissement
- Diffuser les informations sur support adapté

Contexte de travail

Placé sous la responsabilité hiérarchique du directeur, l'animateur de la cellule stratégique interagit en tant que besoin avec la direction scientifique, les chercheurs, une société privée spécialisée et les délégations.

Mission :

Le chargé d'affaires assure le conseil, la réalisation, la mise en oeuvre et le suivi d'opérations de partenariat et de valorisation de la recherche. Il sera plus particulièrement chargé des dossiers européens (7eme PCRD, fonds structurels...).

Activités :

- Conseiller les chercheurs dans leur recherche de financement et assurer le montage de dossiers correspondants ;
- Rédiger des contrats de recherche, de prestation, de secret en veillant au respect des règles juridiques, administratives et financières ;
- Mettre en oeuvre les règles relatives aux PCRD (règles de participation, montages financiers, accords de consortium) ;
- Préparer et conduire des négociations ;
- Organiser et participer à des manifestations relatives à la valorisation ;
- Concevoir et assurer la diffusion de notes d'information et de promotion ;
- Rédiger des bilans, des réponses aux enquêtes ;
- Travailler de façon concertée avec les services de valorisation des autres établissements de recherche et d'enseignement.

Compétences :

- Connaître et savoir mettre en oeuvre le droit des contrats et les règles de propriété industrielle et intellectuelle ;
- Avoir une formation de base en matière de protection de résultats, de dépôt de brevet et de droit d'auteur ;
- Avoir une bonne connaissance administrative du CNRS et des règles de la fonction publique ;
- Connaître les règles financières de l'établissement et les règles relatives aux recrutements sur convention de recherche ;
- Maîtriser les règles de communication écrites et orales ;
- Savoir travailler en équipe et éventuellement encadrer le travail d'une à deux personnes ;
- Maîtriser l'anglais ;
- Maîtriser les outils bureautiques courants et internet.

Contexte de travail

Le chargé d'affaire sera affecté à la délégation au sein du service Partenariat et Valorisation qui comprend 12 personnes.

Mission :

Accompagner les laboratoires de la région dans la mise en place de leurs partenariats industriels, européens et institutionnels

Activités :

- Assister les laboratoires dans le montage de leurs partenariats, notamment pour les aspects administratifs et financiers (partenariats industriels, européens, institutionnels et en particulier ANR)
- Evaluer, en liaison avec le responsable scientifique, les moyens et ressources à mettre en oeuvre
- Négocier et rédiger les contrats relatifs aux projets des laboratoires (contrats bilatéraux ou multilatéraux), en mettant en oeuvre la politique partenariale du CNRS en terme de propriété intellectuelle et d'exploitation des résultats, éventuellement en langue anglaise
- Organiser et/ou animer des formations à destination des laboratoires relatives au partenariat et à la valorisation
- Organiser et/ou animer des réunions ou manifestations relatives au partenariat et à la valorisation
- Elaborer et rédiger des documents d'information et de suivi : compte-rendu de réunions, état d'avancement de projets, plaquette d'information...

Compétences :

- Connaissances juridiques notamment dans le domaine de la propriété intellectuelle
- Connaissance/expérience de la gestion de projet en partenariat
- Bonne connaissance du dispositif de la recherche au niveau national
- Connaissance des différents modes de financement de la recherche
- Expérience de la valorisation de la recherche
- Bonnes connaissances ou expérience de la recherche dans un laboratoire
- Excellentes qualités relationnelles
- Savoir travailler en équipe
- Bonnes qualités d'écoute et de négociation
- Maîtrise de la langue anglaise à l'écrit et à l'oral (niveau II)
- Maîtrise des outils bureautiques classiques et base de données

Contexte de travail

- Intégré(e) dans une équipe de quatre personnes, le (la) chargé(e) d'affaires travaille de façon autonome tout en rendant compte à son responsable
- Le poste est basé à la délégation régionale

Modalités spécifiques de travail

Déplacements réguliers dans les laboratoires du ressort de la délégation

Mission :

Le ou (la) chargé(e) d'affaires en valorisation de la recherche du service du partenariat et de la valorisation aura pour missions de mettre en place et de négocier les contrats de recherche collaboratifs multi-partenaires liés aux différents appels à projets nationaux et internationaux, d'instruire et de suivre les déclarations d'inventions des chercheurs.

Activités :

- Assister les chercheurs dans le montage administratif et financier des projets s'inscrivant dans le cadre des appels à propositions communautaires (PCRD), nationaux (ANR), industriels (Pôles de compétitivité)...
- Suivre la mise en place et l'exécution des contrats de financement correspondants
- Rédiger et négocier les accords de consortium liés à ces projets
- Négocier des contrats de recherche avec des partenaires non francophones
- Accompagner les chercheurs dans la formalisation de leurs déclarations d'invention en proposant les modalités de protection les mieux adaptées
- Rédiger des bilans, rapports, notes de synthèse relatifs aux activités du service
- Répondre aux enquêtes sur les activités de valorisation des établissements

Compétences :

- Double compétence dans le domaine juridique et dans un domaine scientifique
- Connaissance générale des aspects juridiques, financiers et contractuels de la recherche
- Très bonne connaissance du droit des contrats, du droit de la propriété intellectuelle, droit d'auteur
- Savoir conduire des négociations de contrats de recherche
- Connaissance du Programme-Cadre européen (PCRD)
- Savoir communiquer à l'écrit et à l'oral
- Capacités d'analyse et de synthèse
- Pratique de l'anglais (bonne compréhension/expression écrite et orale)
- Maîtrise de l'outil informatique bureautique et Internet
- Savoir travailler en équipe

Contexte de travail

Le(la) chargé(e) d'affaires travaillera au sein du Service du Partenariat et de la Valorisation de la délégation sous l'autorité directe du responsable du service. Impliquant un contact quotidien et permanent avec les personnels de recherche, le ou (la) chargé(e) d'affaires interagira, en particulier, avec le Service Financier et Comptable, la Cellule « Contrats Europe » et le Service des Ressources Humaines de la délégation.

Mission :

Le(la) chargé(e) de coopération internationale instruit, sous l'autorité du responsable, les actions et les procédures relatives à la coopération internationale de l'établissement pour la zone Europe ouest.

Activités :

- Diffuser les appels d'offres relatifs à des coopérations bilatérales développées au sein de l'Espace Européen de la Recherche, destinés aux chercheurs du CNRS.
- Etudier et accompagner des projets, notamment les projets structurants de coopération internationale (aspects administratifs, juridiques et financiers).
- Rédiger des notes et documents de synthèse sur les activités de R et D et d'enseignement supérieur de pays ou d'organismes étrangers.
- Instruire des conventions de mise à disposition de chercheurs du CNRS auprès d'organismes étrangers relevant de l'Espace Européen de la Recherche
- Participer à des réunions nationales ou transnationales.
- Identifier et collecter les informations pour promouvoir la politique de coopération internationale dans l'Espace Européen de la Recherche.
- Analyser les résultats des programmes de coopération du CNRS ou d'autres instances.
- Participer à la rédaction et à la mise en place des conventions portant création d'actions de coopération, dans le cadre des outils structurants définis par le CNRS.

Compétences :

- Connaissance générale de la situation internationale.
- Connaissance générale des dispositifs institutionnels et financiers dans le domaine européen.
- Notions de base en droit public et privé.
- Connaître l'environnement professionnel (le système d'enseignement supérieur et l'organisation de la recherche française ainsi que les principaux systèmes européens, le fonctionnement de l'établissement et les activités de ses composantes, les règles administratives et financières de l'établissement).
- Elaborer un budget.
- Maîtriser les logiciels courants et spécifiques.
- Exploiter les bases de données.
- Vérifier la faisabilité d'un projet au regard des ressources disponibles.
- Maîtriser les techniques rédactionnelles, de veille et de recherche documentaire.
- Transmettre l'information sur des supports appropriés.
- Travailler en équipe.
- Participer à une négociation.
- Etablir des rapports, des tableaux de bord.
- Préparer une réunion, y participer et en rédiger le compte-rendu.
- Compétences linguistiques en anglais et dans une autre langue étrangère

Contexte de travail

L'activité du poste se réalise dans un contexte de gestion de projets dans l'Espace Européen de la Recherche en relation avec les partenaires du CNRS.